

Pour participer au championnat de France d'apnée en eau libre je dois : avoir 16 ans le jour de la compétition - être licencié(e) à la FFESSM - avoir un certificat médical avec la mention apnée en profondeur > 6m en compétition établi par un médecin fédéral qualifié en médecine du sport ou subaquatique - avoir l'assurance loisir 1 de la FFESSM ou une autre assurance qui couvre l'activité apnée en compétition - présenter mon carnet de plongée signé mentionnant les profondeurs atteintes - être certifié(e) niveau apnéiste eau libre confirmé - ne m'inscrire qu'à une seule discipline pour le championnat - laisser mon entraîneur faire l'annonce en ma présence - limiter ma profondeur à 45m

Compétiteur : Nom : Prénom : né(e) le : à :
 N° licence FFESSM : Club : N° de sécurité sociale :

Nom et prénoms du père	Nom et prénoms de la mère	Nom du responsable légal
Adresse :	Adresse :	Adresse :
TPH :	TPH :	TPH :
@mail :	@mail :	@mail :

Consent expressément à ce que les données personnelles et les données de santé me concernant soient conservées et traitées par le médecin fédéral de la FFESSM en charge de la surveillance médicale règlementaire (SMR).

En cas d'urgence, les médecins amenés à pratiquer certains actes chirurgicaux, examens ou anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République. L'autorisation parentale ci-dessous est destinée à éviter ces démarches en cas d'urgence.

Autorise, en cas d'urgence, le médecin consulté à pratiquer tout acte médical, chirurgical ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de l'enfant.

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, mis en place dans le cadre de la surveillance médicale obligatoire (SMR) des sportifs listés (Haut Niveau, Espoir, Collectif National) ou non listés et inscrit en structure de Haut Niveau à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.



Information préalable de la CMPN sur les risques spécifiques :

« La pratique de la plongée en apnée soumet l'organisme à des contraintes physiologiques importantes, parfois extrêmes, susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur l'état de santé du jeune pratiquant. Certaines sont connues (malaise, accident cardio respiratoire, syncope, accident neurologique notamment) mais nos connaissances sur ces risques sur la santé ne sont que partielles et d'autres accidents peuvent se produire lors de cette activité à contraintes particulières. »

Il est de votre responsabilité de comprendre la réalité de ces risques, en participant à cette compétition :

- Vous les **acceptez**,
- Vous vous engagez à avoir donné au médecin qui vous a délivré votre CACI **toutes les informations** relatives à votre état de santé,
- Vous vous engagez à vérifier auprès de votre médecin l'absence de contre-indication à participer à cette compétition **en cas de survenue d'événement médical nouveau** entre la délivrance de votre CACI et le jour de la compétition,
- Vous vous engagez à vérifier auprès de votre médecin l'absence de contre-indication à participer à cette compétition en cas de survenue d'événement médical, transitoire ou permanent, ou de **sensations anormales durant votre pratique sportive**, entre la délivrance de votre CACI et le jour de la compétition.

Nous, responsables légaux du compétiteur sus nommé, l'autorisons à participer à la compétition en profondeur du Championnat de France eau libre 2024.

Nombre de cases cochées : **Inscrire la mention "lu et approuvé" dater et signer :**

Le compétiteur 16/17 ans	Le père	La mère	Le représentant légal